

Prochaine soirée !

LIGUE D'IMPRO AMICALE

Vendredi 20 octobre 2023

Viens participer ou encourager la Ligue d'Impro Amicale !!!

À la Salle de Quilles des Bergeronnes



Journées traditionnelles autochtones

Atelier de poterie,
Fabrication de capteur de rêves
Dégustation de saumon fumé
Et bien d'autres

Samedi 30 septembre &
Dimanche 1 octobre 2023

Dans le cadre des Journées de la culture



Le chœur
Les gens de mon pays
début ses activités

Soirée portes-ouvertes
Lundi 18 septembre 2023—18h45
Église des Bergeronnes

Bienvenue aux nouveaux choristes

Horaire Services aquatiques HCN

Dimanche 17 sept au 26 nov.	Lundi/Mercredi 18 sept au 18 oct.	Mardi 19 sept au 21 nov	Jeudi 21 sept au 23 nov
Pré-Scolaire 9h30/10h15	Nageur 1 16h30/17h	Aqua forme 17h15/18h15	Aqua forme 17h15/18h15
Poupon 10h15/10h45	Nageur 2 17h/1h730	Longueur 18h15/19h15	Longueur 18h15/19h15
Nageur 1 10h45/11h15	Nageur 5-6 17h30/18h30	Longueur dirigée 19h15/20h15	
Nageur 2 11h15/11h45	Nageur 4 16h30/17h15		
Nageur 4 10h30/11h15	Nageur 3 17h15/18h	Formation Moniteur date à venir	
Nageur 3 11h15/12h	18h / 19h Sauveteur Initié		
Nageur 5-6 12h/13h			
Bain Libre 17 sept/10 déc.			

Pour infos ou inscriptions, veuillez consulter leur page facebook !

Tu as un événement local à publier dans le bulletin municipal !

Soumets-nous ton affiche à loisirculture@bergeronnes.com et nous le publierons gratuitement !

SEPTEMBRE 2023

BULLETIN MUNICIPAL

Le bulletin d'information officiel de la Municipalité des Bergeronnes

C'est la RENTRÉE !

La rentrée scolaire sonne le glas estival. Les journées raccourcissent, se font pluvieuses et plus fraîches (pas une grande différence avec cet été, finalement!). Les cahiers spiraux et Canada sont en tête de la liste des produits les plus vendus chez Brunet +, il est temps de s'inscrire à divers cours et activités, c'est la reprise des hebdomadaires télévisuels à ne pas rater. Bref, routine et course contre la montre reprennent chez les parents qui, malgré tout, apprécient de ne plus voir leur progéniture se tourner les pouces à la maison.

La rentrée scolaire, c'est aussi synonyme de renouveau. Tout le monde est beau et vêtu de vêtements neufs, professeurs et élèves se rencontrent et s'apprivoisent doucement. C'est le début d'une alliance annuelle qui, pour le meilleur ou pour le pire, ne se soldera qu'avec l'éclosion de nouvelles fleurs, le chant des oiseaux colorés et le stridement des grillons de la prochaine saison estivale.

La Municipalité des Bergeronnes souhaite donc, à l'occasion de cette nouvelle rentrée scolaire, une excellente année riche en découvertes, en apprentissages, en évolutions, en plaisirs et en rires à tous les professeurs et, surtout, les étudiants, anciens et nouveaux, fréquentant les institutions scolaires de son territoire. Que cette année soit douce, agréable et remplie d'expériences enrichissantes. En ce sens, rappelons que le succès ne dépend pas de la note finale sur le bulletin mais de la route qui y mène.

Bonne rentrée!



Crédit photos : Parents-citoyens des Bergeronnes

Ce qu'il se passe au pays des baleines :

Conseil & administration
PAGES 02 À 06

Travaux publics
PAGE 06

Urbanisme
PAGES 07-08

Développement
PAGES 08 À 10

Loisirs
PAGES 11 À 13

Camping Bon-Désir
PAGE 14

Bibliothèque municipale
PAGES 14 À 16

Salle de Quilles
PAGE 17

Communiqués & organismes
PAGE 18

Gens de chez nous
PAGE 19

Évènements automnaux
PAGE 20



Nomination du directeur général par intérim

La Municipalité des Bergeronnes souhaite vous informer de la nomination de notre nouveau directeur général par intérim, M. Paul Langlois.

Pour le joindre, veuillez communiquer avec lui par téléphone au 418 232-6244, poste 1222.



ENTREPOSAGE / RENTRÉES

Vous êtes bientôt prêts à hiverner votre véhicule, roulotte, bateau ou autres dans l'aréna?

Vous pouvez dès maintenant appeler à la Municipalité pour mettre votre nom sur la liste d'attente en vue de la première rentrée prévue pour la mi-octobre.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Joanie Bouchard au 418-232-6244, poste 1221.



Prochaine séance du conseil



Lundi, 18 septembre 2023, 19 h, à la salle du conseil.

Bienvenue à tous !



RAPPEL – Licences relatives aux chiens

En vertu de l'article 4 du règlement HCN-1005 relatif aux animaux, tout propriétaire ou gardien d'un chien devra obtenir pour chacun de ses chiens une licence sans délai. Cette licence ne peut être cédée et est non remboursable.

Tout propriétaire ou gardien d'un chien qui ne respecte pas cet article encourt une amende. Veuillez prendre note que le gardien doit s'assurer que le chien porte cette licence en tout temps. La somme à payer pour l'obtention d'une licence est de dix dollars. De plus, la licence est valide pour la durée de vie du chien pour lequel elle est délivrée.

Chiens en liberté

La Municipalité des Bergeronnes aimerait vous informer que l'article 18 du Règlement HCN-1005 relatifs aux animaux indique que tout animal gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain.



Pour toutes questions ou informations, veuillez téléphoner à la Municipalité des Bergeronnes au 418 232-6244.

Félicitations à nos finissants 2022-2023

La fin du secondaire est une période cruciale dans la vie de chacun et marque l'entrée dans le monde adulte. À l'orée de ce tournant décisif et déterminant, la Municipalité des Bergeronnes tient à féliciter les cinq jeunes diplômés bergeronnais issus de la curée 2022-2023, Mathilde Guignard, Léa Caron, Eloi Larouche, Antoine Bédard et Camille Martel.

Que vos futurs projet soient couronnés de succès et vous apporte bonheur et prospérité.



Crédit photos : Sabrina Gagné





CLUB PLEIN AIR LE MORILLON

CORVÉE SENTIER MORILLON

Le Club est à la recherche de bénévoles pour une corvée dans le sentier Morillon cet automne. On a besoin de toi pour débroussailler, couper des arbres, faire quelques travaux d'entretien et autres.

Intéressé? Écris-nous par message privé ou contacte Luc Côté au 418 232-1108.

RECHERCHE BÉNÉVOLES

ACTIVITÉ
OUVERTE
À TOUS

MERCREDI ET
VENDREDI DE
9H30 À 14H30

AU CENTRE
PAUL-ALBERT JEAN

514, RUE DU BOISÉ
BERGERONNES

LE PLATEAU DE TRAVAIL
ORGANISE DES
**ATELIERS DE
RÉCUPÉRATION
DE TEXTILE**

Dans le but de réduire la problématique liée à l'accumulation de textile dans les sites d'enfouissement, le Plateau de travail du Centre d'activités de la Haute-Côte-Nord offre des ateliers de récupération de papier et de textile chaque semaine.

Pour plus d'informations :

Tél. (418)-232-1167 poste 7120 ou (418)-860-6092

Carte de membre : Inscription au coût de 10\$ par année.



PLATEAU
DE TRAVAIL



SERVICE DE RÉPARATION

Vêtements-Textiles

Rideaux 10\$ du panneau

Changement de fermeture éclair Autres réparations - Prix en fonction du projet
de manteau à partir de 50\$

Bas de pantalon 6\$

Centre
Paul Albert-Jean
514 du Boisé
CP,917Bergeronnes
G0T1G0

Contactez Carine - 418-860-6092

Les organismes du secteur
sont invités à prendre parole
dans notre bulletin municipal.

La Municipalité des
Bergeronnes t'offre un
système de communication
gratuitement.

Pour plus d'informations,
communique avec Sarah Côté
au 418 232-6244 poste 1226



Les échos du dernier conseil municipal

À l'occasion de la dernière séance publique du conseil municipal, soit le 28 août dernier, les membres du conseil municipal se sont résolus à adopter après discussions à une trentaine de résolutions et projets de règlements.

Ainsi les membres du conseil ont résolu entre autres de soutenir le Services aquatiques de la Haute Côte-Nord, de faire passer le nombre de membres du comité consultatif d'urbanisme de trois à cinq membres de façon à permettre à plus de citoyens de pouvoir participer au développement de la Municipalité.

Le conseil a aussi mandaté la direction générale d'entamer les démarches pour revoir le site internet de la Municipalité de façon à améliorer la communication avec la population. Toujours dans un but d'améliorer les communications le conseil a approuvé une entente avec la station radiophoniques CHME afin de mieux rejoindre l'ensemble des citoyennes et citoyens.

Le conseil a aussi déterminé d'accorder un contrat à la firme l'Arpent qui devra définir après consultation un plan d'aménagement et de verdissement du cœur de la municipalité. Des demandes de subventions seront réclamés pour les projets de renouveau du site web, pour l'acquisition de véhicules électriques et l'installation de bornes de recharges de véhicules électriques. L'acquisition de véhicules électriques permettra à la Municipalité de réaliser des économies significatives sur le coût des carburants tout en profitant de subventions avant qu'elles ne prennent fins.

L'autorisation de recherche de subventions pour la conception d'un circuit des générations prévu pour 2024 a été adoptée.

Il a aussi été question des explosions qui ont cours dans le cadre des travaux de la route 138 depuis un certain temps. Les membres du conseil ont requis dans un premier temps d'informer la sécurité civile qu'elle puisse s'assurer que le tout est exécuté dans le respect des normes, d'informer les citoyens des jours et de l'heure des dites explosions et d'assurer un suivi afin de pouvoir réagir rapidement dans le cas où des mesures devront être appliquées.

Enfin pour votre information le procès-verbal de la séance du 28 août sera disponible sur le site internet de la Municipalité après l'approbation du conseil soit vers la fin du mois de septembre.

Paul Langlois
Directeur général et greffier par intérim
Municipalité Les Bergeronnes

Recherche une directrice ou un directeur général

Date limite de dépôt de candidature : 2 octobre 2023

Entrée en fonction : Le ou vers le 27 novembre 2023

Nature de l'emploi : Administration publique et de ressources humaines

Expérience : TROIS (3) ANNÉES D'EXPÉRIENCE PERTINENTE

Niveau d'étude : BAC ou DEC avec expérience

La Municipalité Les Bergeronnes recherche une directrice ou directeur général(e) pour accomplir le mandat suivant :

Planifier, organiser, diriger et contrôler l'ensemble des activités de la Municipalité ;

Contribuer à la planification stratégique en collaboration avec les membres du conseil, et élaborer les plans d'actions et stratégiques qui en découlent ;

Planifier les séances du conseil municipal et rédiger les procès-verbaux, les avis publics et les autres documents légaux tout en assurant la gestion des processus d'appel d'offres ;

Assurer la gestion des ressources financières, matérielles, informationnelles et humaines ;

Préparer le budget et le programme triennal d'immobilisation avec les membres du conseil ;

Travailler en collaboration avec les principaux acteurs locaux et identifier des opportunités de partenariat avec un objectif de développement ;

Développer une gestion municipale efficace, innovatrice et coopérante.

Profil recherché :

Leader positif et forte capacité à innover ;

Excellentes aptitudes à communiquer et travailler en équipe ;

Intérêt marqué pour la gestion des ressources humaines et des services publics ;

Sens de l'organisation, grande autonomie et rigueur ;

Capacité à formuler des recommandations et prodiguer des conseils à valeur ajoutée ;

Fort intérêt pour le milieu municipal.



Offres d'emploi – Salle de quilles des Bergeronnes Préposé(e) au bar et aux activités de la salle de quilles



La Municipalité des Bergeronnes est à la recherche de personnes pour assurer le service de bar, le service de quilles et l'organisation d'activités à la salle de quilles des Bergeronnes.

Fonctions essentielles de l'emploi :

- Accueillir les clients avec courtoisie ;
- Prendre les commandes de la clientèle ;
- Faire la gestion des parties de quilles sur système informatique ;
- Préparer et servir les boissons alcoolisées ou non alcoolisées ;
- Effectuer l'inventaire ;
- Maintenir les lieux de travail en bon état ;
- Effectuer des manipulations sur les planteurs lors de problèmes techniques ;
- Décorer et monter la salle lors de réservations ;
- Préparer et initier des événements ponctuels.

Qualités requises :

- Faire preuve d'initiative et d'imagination pour l'organisation d'activités ;
- Être autonome et responsable puisqu'habituellement, l'employé(e) travaillera seul(e) ;
- Avoir une grande débrouillardise et être honnête ;
- Aimer travailler avec le public ;
- Être familier avec l'informatique.

Conditions de travail :

- Postes à combler de 5 h à 20 h / semaine, du mercredi au samedi ;
- Possibilité de travailler d'autres journées, selon les activités et la saison ;
- Salaire à 16 \$ de l'heure + pourboires ;

Si intéressé(e), faire parvenir votre curriculum à l'intention de

M. Paul Langlois, directeur général par intérim

Municipalité des Bergeronnes

424, rue de la Mer, Les Bergeronnes, G0T 1G0

direction@bergeronnes.com

NOVEMBRE 2023

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			01 D&D jeune	02	03	04
05	06	07	08 Club de lecture adulte	09	10	11
12 dimanche famille	13 D&D adulte	14	15 D&D jeune 19h-20h30 Cercle d'histoires Mme Chose	16	17	18
19	20	21	22 Club de lecture adulte	23	24	25
26	27 D&D adulte	28	29 D&D jeune	30		

Activités

Dimanche: 10h: Heure du conte
14h: Club de tricot

Lundi: 17h30: Club de lecture 9-12 ans
19h: Club D&D adultes

Mardi: 17h30: Club de lecture ados

Mercredi: 17h30: Club D&D 7-11 ans
19h30: Club de lecture adultes

Heures d'ouverture Grand Public

Dimanche: 9h30-11h30 et 14h-16h
Lundi: 13h-15h et 17h à 19h
Mardi: 17h-18h45
Mercredi: 19h-21h

DÉCEMBRE 2023

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					01	02
03	04	05	06 Club de lecture adulte	07	08	09
10 dimanche famille	11 D&D adulte	12	13 D&D jeune	14	15	16
17 Heure du conte avec mme Chose!	18	19	20 Club de lecture adulte	21 Fin de la session d'automne	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Activités

Dimanche: 10h: Heure du conte
14h: Groupe de tricot

Lundi: 17h30: Club de lecture 9-12 ans
19h: Club D&D adultes

Mardi: 17h30: Club de lecture ados

Mercredi: 17h30: Club D&D 7-11 ans
19h30: Club de lecture adultes

Heures d'ouverture Grand Public

Dimanche: 9h30-11h30 et 14h-16h
Lundi: 13h-15h et 17h à 19h
Mardi: 17h-18h45
Mercredi: 19h-21h

Exigences :

Diplôme universitaire OU diplôme d'études collégiales en administration, droit, ressources humaines OU dans tout autre domaine pertinent ;

Minimum de trois (3) années d'expérience pertinentes en gestion ;

Bonnes connaissances en comptabilité ;

Excellente maîtrise du français parlé et écrit ;

Connaissances du droit municipal et des programmes d'aide financière pertinents constitue un atout ;

Connaissances du logiciel PG ou autres seront considérées comme un atout ;

Toute expérience jugée pertinente sera considérée.

Salaire et conditions :

Rémunération compétitive à discuter.

Le candidat retenu pourra bénéficier d'un milieu de travail stimulant et conciliant ainsi que de conditions avantageuses (assurances collectives, vacances annuelles, REER, congés mobiles, formation, horaire flexible).

Début d'emploi : le ou vers le 27 novembre 2023

Si ce défi vous intéresse, nous vous invitons à transmettre votre curriculum vitae, **avant le 2 octobre 2023**, par courriel à l'adresse suivante direction@bergeronnes.com

Nous remercions à l'avance toute personne qui manifestera son intérêt pour ledit poste.





Félicitations à nos pompiers !

C'est avec fierté et reconnaissance que la Municipalité des Bergeronnes a remis aux pompiers de la caserne 69 leur diplôme de l'École nationale des pompiers.

Michel Lamontagne, chef de caserne
 Frédéric Gilbert, lieutenant
 Martin Simard, lieutenant
 Christian Oyourou Bernard, pompier
 Jean-Sébastien Naud, pompier
 Pierre-Alexandre Dumas, pompier
 Alain Gauthier, pompier



Capsule pratico-pratique

Voici un petit truc pour économiser et améliorer la qualité de votre eau potable.

Réservez une place dans votre frigo pour un pot à eau et placez-le plusieurs heures pour la décantation de l'eau. Cela diminuera la température et améliorera également la qualité de l'eau.



Sentier de la plage

Vous pouvez dès maintenant accéder à la plage de la Base plein air sécuritairement grâce aux travaux qui ont été effectués par l'équipe de Constructions SRV et de la Municipalité des Bergeronnes.

Profitez pleinement de ce petit bijoux de la nature qui est à votre portée !!



SEPTEMBRE 2023

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					01 Lancement campagne de financement	02
03	04	05	06	07	08	09
10	11	12	13	14	15	16
17 Heure du conte avec mme Chose!	18	19	20 Soirée d'essai D&D jeune	21	22	23
24 Fermé	25 Soirée d'essai D&D adulte	26	27 Club de lecture adulte	28	29	30
Début des activités de la session d'automne						

Activités

Dimanche: 10h: Heure du conte
 14h: Groupe de tricot

Lundi: 17h30: Club de lecture 9-12 ans
 19h: Club D&D adultes (tous deux semaines)

Mardi: 17h30: Club de lecture ados

Mercredi: 17h30: Club D&D 7-11 ans (tous deux semaines)
 19h30: Club de lecture adultes (tous deux semaines)

Heures d'ouverture Grand Public

Dimanche: 9h30-11h30 et 14h-16h
 Lundi: 13h-15h et 17h à 19h
 Mardi: 17h-18h45
 Mercredi: 19h-21h

* Les activités ayant lieu toutes les semaines ne seront pas inscrites dans le calendrier.

OCTOBRE 2023

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
01	02 D&D adulte	03	04 D&D jeune	05	06	07
Grande vente de livres usagés						
08	09	10	11 Club de lecture adulte	12	13 Soirée quilles pour la biblio	14
Rotation: arrivée de nouveaux livres						
15 dimanche famille	16 D&D adulte	17 Fin de la campagne de financement	18 D&D jeune	19	20	21
22 Heure du conte avec mme Chose!	23	24	25 Club de lecture adulte	26	27 Nuit d'halloween à la biblio	28
29	30 D&D adulte	31				

Activités

Dimanche: 10h: Heure du conte
 14h: Club de tricot

Lundi: 17h30: Club de lecture 9-12 ans
 19h: Club D&D adultes

Mardi: 17h30: Club de lecture ados

Mercredi: 17h30: Club D&D 7-11 ans
 19h30: Club de lecture adultes

Heures d'ouverture Grand Public

Dimanche: 9h30-11h30 et 14h-16h
 Lundi: 13h-15h et 17h à 19h
 Mardi: 17h-18h45
 Mercredi: 19h-21h

CAMPAGNE FINANCEMENT BIBLIOTHÈQUE

1 SEPTEMBRE AU 16 OCTOBRE 2023
 AIDEZ-NOUS À REVITALISER LA COLLECTION DE LA BIBLIOTHÈQUE
 ET À VOUS OFFRIR PLUS D'ACTIVITÉS CULTURELLES GRATUITES
 RENDEZ-VOUS SUR NOTRE PAGE DE CAMPAGNE:
[HTTPS://LARUCHEQUEBEC.COM/FR/PROJET/EMBELLIS-TA-BIBLIO-LES-BERGERONNES-TOUT-EN-CULTURE](https://laruchequebec.com/fr/projet/embellis-ta-biblio-les-bergeronnes-tout-en-culture)

LA MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES VOUS INVITE
 FLEUVE / BALEINES / NATURE

CAMPING BON-DÉSIR GRATUIT

LES 15 ET 16 SEPTEMBRE 2023
 (2 NUITS MAXIMUM)

Résidents des Bergeronnes, vous êtes invités à venir camper gratuitement au Camping Bon-Désir afin de profiter de la saison estivale aux abords du fleuve!

Vous pouvez dès maintenant réserver votre emplacement de camping avec preuve de résidence et un dépôt de 20 \$ qui vous sera remboursé à votre départ. Les prêts-à-camper sont exclus de la gratuité.

Pour information, contactez Sarah Côté au 418 232-6244 poste 1226



Horaire automnale de la Bibliothèque municipale

Heure	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
09:00							
11:00		10h-11h30 CPE/Maternelle					9h30-11h30 Heure du conte
13:00	13h-15h Ouverture régulière						
15:00							14h-16h Club de Tricot
17:00	17h30-18h30 Club de lecture Jeunes	17h30-18h30 Club de lecture Ados	17h30-19h Club D&D Jeunes *				
19:00	19h00-21h30 Club D&D Adultes *		19h30-21h Club de lecture Adultes *				
21:00							

* Activités aux deux semaines. Voir le calendrier pour dates précises.

Comité urbanisme

Nous sommes à la recherche de 2 citoyens pour siéger sur le comité consultatif d'urbanisme (CCU). Ce comité vise à appliquer les règles d'urbanisme dans les secteurs immobiliers.

Pour tous informations, veuillez communiquer M. Paul Langlois, directeur général par intérim de la Municipalité des Bergeronnes.



Demande de permis ou de certificats pour vos projets

1. Avant d'entreprendre des travaux sur votre propriété, il est essentiel de vous renseigner quant aux normes en vigueur. Il est possible que votre projet requiert l'obtention d'un permis, d'un certificat d'autorisation ou d'une autre forme d'autorisation.

Quels sont les projets soumis à l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation ?

- Un permis de construction est obligatoire pour toute construction, restauration, rénovation, transformation, agrandissement ou addition d'un bâtiment principal ou accessoire, y compris dans le cas d'une installation d'élevage.

- Un permis de lotissement est obligatoire pour le lotissement d'un ou de plusieurs emplacements.

- Un certificat d'autorisation est obligatoire pour les travaux suivants :

- Changement d'usage ou de destination d'un immeuble ;
- Usages provisoires ;
- Usages secondaires ;
- Excavation du sol, déplacement d'humus, remblais et déblais ;
- Activités extractives (sablères, carrières et tourbières) ;
- Déboisement et abattage d'arbres ;
- Déplacement, réparation, démolition d'une construction ;
- Construction, installation, modification, modification de toute affiche, panneau-réclame ou enseigne ;
- Installation d'une piscine ou d'un bassin d'eau artificiel ;
- Travaux affectant les rives et le littoral ;
- Exploitation d'un gîte touristique ou d'une table champêtre ;
- Exploitation d'une résidence de tourisme ;
- Installation d'une clôture, d'un muret, ou d'un mur de soutènement ;
- Installation d'un auvent et d'une terrasse-galerie-patio ;
- Installation d'un quai ou d'une rampe de mise à l'eau ;
- Exploitation d'une scierie de service ou mobile ;
- Travaux dans une zone inondable ;
- Installation de prélèvement d'eau et aménagement d'un système de géothermie ;
- Tout autre ouvrage ou toute autre construction ou usage pour lequel ou laquelle un certificat d'autorisation au règlement de zonage est requis.

2. Dans tel cas, une demande de permis ou de certificat doit être effectuée par le propriétaire ou son mandataire, au moyen d'un formulaire disponible sur le site Internet de la Municipalité. Le formulaire doit être transmis par courriel au Service de l'urbanisme (urbanisme@bergeronnes.com) ou déposé en personne au bureau municipal.

3. La demande doit contenir tous les renseignements nécessaires à la vérification de la conformité de la construction projetée. Les informations, documents et pièces requises varient selon le permis demandé et le type de travaux. Ces informations peuvent vous être fournies sur demande auprès du Service de l'Urbanisme au courriel suivant : urbanisme@bergeronnes.com

4. Le Service de l'urbanisme examinera et analysera le projet pour s'assurer que tout est conforme. Il faut prévoir un délai d'au plus 30 jours à partir de la date de dépôt de la demande et de tous les documents requis.

Il est OBLIGATOIRE d'avoir un permis ou un certificat en main AVANT d'entamer des travaux, sous peine d'une amende résultant d'une infraction ou contravention aux règlements d'urbanisme de la Municipalité Des Bergeronnes.

Kiosque d'information touristique

La Municipalité des Bergeronnes tient à remercier l'équipe du Kiosque d'information touristique qui a opéré d'une main de maître ce service offert aux touristes à l'intérieur de la Boutique La Baraque. Un grand merci à François Maltais, un travailleur acharné au service de la Municipalité pour sa deuxième saison estivale, à qui nous souhaitons un bon succès dans ses études.

Des remerciements doivent également être adressés à Suzanne Doré, coordonnatrice depuis le début de la dernière saison estivale, pour son dévouement et son honnêteté ainsi qu'à Élyse Dufour, la doyenne du kiosque, en poste pour sa troisième saison consécutive, pour sa fidélité et son enthousiasme.

Toute la population est d'ailleurs invitée à saluer ces deux dernières qui resteront en poste jusqu'au 9 octobre prochain.



Retour sur la Fête Nationale du Québec

Le vendredi 23 juin 2023 dernier, c'était la fête au Hangar Festif!

Plusieurs activités se sont déroulées tout au long de la journée pour célébrer notre magnifique province, le QUÉBEC!

D'ailleurs, nous tenons à remercier notre précieux collaborateurs qui ont donné généreusement pour cette belle journée.



La Semaine de la municipalité

Dans le cadre de la semaine des municipalités qui a lieu cette année, du 10 au 16 septembre, la Municipalité des Bergeronnes souhaite souligner l'apport inestimable de chacun des membres de l'équipe municipale au bien-être de la collectivité.

Pour ce faire, une brève présentation de chacun des employés sera faite ainsi qu'une description sommaire de leurs tâches respectives. Le thème de lundi sera le développement durable. Pouvez-vous deviner qui sera la première tête d'affiche?



Comité loisirs

Tu veux t'impliquer dans ta communauté ? Tu as plein d'idées ? Tu veux rendre ta municipalité plus vivante et chaleureuse ?

Que se soit pour Halloween, Noël, la Fête des Voisins, les Journées de la Culture, la Salle de Quilles ou pour d'autres événements, on a besoin de toi pour briller !!!

Dans le but de joindre l'intérêt du plus grand nombre de gens possible et de diversifier nos activités, nous avons besoin de 2 aînés, 2 citoyens adultes et 2 jeunes pour former le comité.

Joins-toi au comité loisirs & culture chapeauté par Sarah Côté, coordonnatrice en loisirs, culture et vie communautaire en écrivant à loisirsulture@bergeronnes.com.



EN BREF !



Retour sur le RVA Les Ailes du Nord

La première édition du Rendez-vous des Aviateurs Les Ailes du Nord a eu lieu le 23 juillet dernier. Tout en intimité, l'événement a rassemblé une cinquantaine de personnes, toutes activités confondues. L'arrivée des pilotes a eu lieu en alternance depuis le matin jusqu'en après-midi. Comme le conférencier, M. Chartier, n'a finalement pas pu être présent, le coup d'envoi de l'événement a été l'inauguration « officielle » de la place Rodolphe-Pagé ainsi que les discours de Mme le Maire ainsi que celui du président et fondateur de l'événement, Éric Maillet.

Tout de suite après le cocktail a eu lieu le souper des aviateurs qui a été concocté par M. Maillet en collaboration avec la Boulangerie la P'tite Cochonne ainsi que par La Baraque et a été bien apprécié des participants. M. Dumoutier a ensuite enchaîné en musique, pour le plus grand plaisir du public. La soirée a été clôturée par la projection du film Aviatrice, documentaire portant sur les pilotes de brousse.

Voici en photos quelques souvenirs de cette mémorable journée.



Crédit photos : M. Éric Maillet et Sarah Côté

EN BREF !

Budget participatif

Le 23 août dernier a eu lieu la première rencontre officielle du Comité de pilotage du Budget participatif. L'objet de cette réunion était la composition de la charte constitutive du projet. Le processus va bon train et la charte sera finalisée le 6 septembre pour approbation par tous les membres du comité le 12 septembre prochain. À l'occasion de la prochaine séance, l'échéancier officiel du projet devrait être déterminé. Chose certaine, la collecte d'idées aura lieu cet automne. Nous vous tiendrons au courant des avancées du projet dans le bulletin d'octobre ainsi que sur la page Facebook et le site web municipal.



Aménagement du noyau villageois

Tel que demandé par plusieurs citoyens lors des rencontres servant à l'élaboration du plan stratégique, la Municipalité souhaite se doter d'un plan d'aménagement du noyau villageois. En plus de se conformer aux désirs citoyens, cette démarche servira à rendre la Municipalité plus attrayante, vivante et représentative de sa population. Évidemment, le tout sera exécuté en harmonie avec l'environnement, auquel le conseil accorde une importance primordiale. La firme mandatée pour l'élaboration de ce projet est l'Arpent. La population sera informée tout au long du processus de création de ce plan directeur.



Nouveau site web

Afin de rendre la communication entre la Municipalité et ses citoyens optimale, son site web fera peau neuve sous peu. En plus d'être plus représentatif des Bergeronnais et de favoriser les interactions entre le personnel administratif de la Municipalité et la population, le site web sera plus facile à manœuvrer et il sera possible d'y naviguer de façon plus instinctive. Plus d'informations seront divulguées au fur et à mesure de l'évolution de ce projet.



Programmation automnale 2023

Ça va bouger encore une fois cet automne aux Bergeronnes. La Municipalité est fière de vous présenter la programmation complète des cours de groupe qui débiteront dimanche le 8 octobre prochain. La période d'inscriptions se déroulera du 18 au 29 septembre 2023 inclusivement sur la plateforme en ligne Qidigo. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Sarah Côté, coordonnatrice en loisirs, culture et vie communautaire, au 418 232-6244 poste 1226.

PROGRAMMATION AUTOMNALE 2023

ÇA BOUGE AUX BERGES !

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	DIMANCHE
<p>GRATUIT</p> <p>18:30 Club de marche (60 min)</p>	<p>70 \$</p> <p>12:00 Yoga hatha flow 14 ans et + (45 min)</p>	<p>GRATUIT</p> <p>10:00 Club de marche (60 min)</p>	<p>50 \$</p> <p>12:00 Circuit express 14 ans et + (30 min)</p>	<p>145 \$</p> <p>18:15 Atelier de danse latine débutant 1 16 ans et + (75 min)</p>
<p>115 \$</p> <p>19:00 Gigue 16 ans et + (75 min)</p>	<p>GRATUIT</p> <p>*13:00 Café causerie On danse pour les aînés des Bergeronnes (2 h)</p>	<p>À VENIR</p> <p>13:30 Yoga pour les aînés 60 ans et + (60 min)</p>	<p>85 \$</p> <p>18:00 Atelier de danse jazz & contemporain 14 ans et + (60 min)</p>	<p>145 \$</p> <p>19:40 Atelier de danse latine débutant 2 16 ans et + (75 min)</p>
	<p>85 \$</p> <p>15:30 Atelier d'art dramatique 3e cycle du primaire (60 min)</p>	<p>85 \$</p> <p>17:30 Ballet 1 7 à 8 ans (60 min)</p>	<p>115 \$</p> <p>19:00 Qi Gong 14 ans et + (75 min)</p>	
	<p>50 \$</p> <p>17:30 Ballet parent-enfant 2 à 3 ans (30 min)</p>	<p>85 \$</p> <p>18:30 Ballet 2 9 à 11 ans (60 min)</p>		
	<p>70 \$</p> <p>18:30 Pré-ballet 4 à 6 ans (45 min)</p>	<p>85 \$</p> <p>19:30 Yoga Hatha Flow 14 ans et plus (60 min)</p>		
	<p>85 \$</p> <p>**18:30 Circuit 12 ans et + (60 min)</p>			

Municipalité des Bergeronnes

418 232-6244 poste 1226

Pour t'inscrire SCAN le code QR juste ici

Informations importantes

- Début des cours : Dimanche le 8 octobre 2023 (session de 7 à 8 semaines selon les cours) ;
- Les cours se dérouleront au Salon bleu (édifice municipal à Bergeronnes) ;
- *Activité à la salle de l'Âge d'Or dans l'édifice municipal
- **Activité à la salle de conditionnement à la Polyvalente des Berges ;
- Inscriptions sur la plateforme en ligne Qidigo du 18 au 29 septembre 2023 ;
- Un minimum de participants est requis pour certains cours ;
- Certaines activités peuvent être annulées par manque d'inscriptions ;
- Rabais de 5 \$ pour le 2e enfant et 10 \$ à partir du 3e enfant ;
- Prendre note que l'horaire peut être sujet à changement.

Pour toute information, veuillez communiquer avec Sarah Côté au 418 232-6244 poste 1226.